

**CIRCULAIRE : 1239**

**DU 04/10/2005**

**OBJET :** Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants et temporairement vacants à conférer dans le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

**Réseaux :** Communauté française

**Niveaux & Services :** tous niveaux

◆ Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Communauté française

◆ Aux chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française

**Autorités :** Direction générale des personnels de l'enseignement

**Signataire :** Bernard GORET

**Gestionnaires :** Direction de la carrière

**Personne- ressources :** Jean-Louis Verdy

**Mail :** jean-louis.verdy@cfwb.be

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :**

**texte :** 4 p.

**annexe :** 6 p.

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** Tihange, appel, changement d'affectation

◆ Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire organisé par la Communauté française

◆ Aux chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisé par la Communauté française

Votre correspondant : Monsieur Verdy  
Ext : 4009  
Réf : 03/JLV/JA/BG

Bruxelles, le 04 octobre 2005

**OBJET:** Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants et temporairement vacants à conférer dans le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de l'appel publié au Moniteur belge du mardi 04 octobre 2005.

J'attire votre attention sur le fait que les demandes doivent être introduites sous peine de nullité, par pli recommandé à la poste, le lundi 31 octobre 2005 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

Ministère de la Communauté française  
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Direction de la carrière des personnels  
Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>ème</sup> étage, Bureau 3 E 346 à 1080 BRUXELLES.

Je vous invite à présenter la copie ci-jointe de l'appel aux candidats aux membres du personnel de votre établissement.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que la présente circulaire vous est communiquée à titre purement informatif car **l'avis qui est publié au Moniteur belge du 04 octobre 2005 constitue la seule source d'information officielle.**

A l'avance, je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Bernard GORET

## COMMUNAUTE FRANÇAISE

Ministère de la Communauté française

### **Appel aux candidats à un changement d'affectation dans des emplois définitivement vacants et temporairement vacants à conférer dans le Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.**

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 7 avril 1995 portant création d'un Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française tel que modifié par le décret du 20 décembre 2001 visant l'accélération des nominations des membres du personnel de l'enseignement de la Communauté française, définit la mission, les attributions, l'organisation et le fonctionnement dudit centre.

Ce centre, situé à Tihange, a pour mission :

- d'apporter son concours à la préparation et l'animation de journées pédagogiques ou de stages dont les thèmes, contenus et bénéficiaires sont déterminés en concertation avec l'inspection de la discipline concernée, ou avec l'inspection des Centres psycho-médico-sociaux, ou encore avec l'administration générale de l'enseignement et de la recherche scientifique.
- de répondre aux demandes d'aide ou de soutien psycho-pédagogique qui peuvent lui être adressées par les différents personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française.
- de préparer et animer des réunions de travail pour des groupes d'enseignants d'un établissement ou pour les membres d'une équipe d'un Centre psycho-médico-social, sur des thèmes proposés par la direction de l'établissement demandeur ou du Centre psycho-médico-social.
- de mettre à la disposition des personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française un Centre de documentation.
- de produire, éditer des documents et outils pédagogiques à l'intention des mêmes bénéficiaires et en assurer la diffusion et la vente.
- de préparer et animer des journées pédagogiques ou des stages relatifs à l'utilisation des moyens audiovisuels et informatiques dans l'enseignement.
- d'apporter son concours à la préparation et à l'animation des journées de formation en cours de carrière destinées au personnel technique des Centres psycho-médico-sociaux de la Communauté française. Les thèmes et contenus sont déterminés par le Conseil de gestion du Centre.
- d'exploiter les outils pédagogiques mis au point dans le cadre des recherches en pédagogie financées par la Communauté française et expérimenter les propositions pédagogiques formulées à l'issue des recherches précitées.

Trois emplois y sont à conférer par changement d'affectation :

- Un emploi temporairement vacant dans l'enseignement secondaire de promotion sociale, toutes disciplines ;
- Un emploi temporairement vacant de professeur de cours généraux, discipline géographie, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur et/ou au degré supérieur ;
- Un emploi définitivement vacant de professeur de cours généraux, discipline sciences, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur.

Le membre du personnel à qui sera accordé un changement d'affectation dans l'emploi définitivement vacant sera affecté au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

Le membre du personnel à qui sera accordé un changement d'affectation provisoire dans l'un des emplois temporairement vacants ne sera affecté définitivement au Centre précité que si l'emploi qu'il y occupera devient définitivement vacant. Dans ce cas, l'affectation prendra cours le 1<sup>er</sup> jour du mois qui suivra la notification de la vacance de cet emploi au Gouvernement de la Communauté française.

**CONDITION REQUISE :**

Pour l'emploi temporairement vacant dans l'enseignement secondaire de promotion sociale, toutes disciplines :

- Etre nommé à titre définitif à temps plein dans l'enseignement secondaire inférieur et/ou supérieur de promotion sociale, toutes disciplines confondues.

Pour l'emploi temporairement vacant de professeur de cours généraux, discipline géographie, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur et/ou au degré supérieur :

- Etre nommé à titre définitif à temps plein en qualité de professeur de cours généraux, discipline géographie, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur et/ou au degré supérieur.

Pour l'emploi définitivement vacant de professeur de cours généraux, discipline sciences, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur :

- Etre nommé à titre définitif à temps plein en qualité de professeur de cours généraux, discipline sciences, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur,  
- Avoir une expérience du cours d'éducation par la technologie.

**DOCUMENTS A JOINDRE :**

- Une copie de l'arrêté de nomination à titre définitif ;
- Une lettre de motivation ;
- Une liste des formations continuées suivies (annexe 4) ;
- L'expérience du candidat dans le domaine de la formation des adultes (annexe 5) ;
- L'état de service du candidat (annexe 6).

**FORME ET DELAI D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES .**

Les candidatures motivées doivent être introduites, sous peine de nullité, par lettre recommandée à la poste au : **Ministère de la Communauté française - Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française - Direction de la carrière des personnels - Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>ème</sup> étage, Bureau 3 E 346 à 1080 BRUXELLES,**

**pour le 31 octobre 2005 au plus tard, la date de la poste faisant foi.**

Les candidatures introduites après cette date ne seront plus prises en considération.

Les demandes doivent être complétées conformément aux modèles ci-annexés (annexes 1, 2, 3, 4 et 5).

**Seront seules prises en considération, les candidatures introduites dans la forme et le délai fixés ci-dessus.**

Une copie de la demande doit être adressée dans le délai fixé ci-avant à

**Monsieur STEENSELS,**

**Président du Conseil de gestion du Centre d'autoformation et de formation continuée de  
l'enseignement de la Communauté française à Tihange  
City Center I  
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22  
1000 BRUXELLES**

## ANNEXE 1

Candidature à un changement d'affectation provisoire pour un emploi temporairement vacant dans l'enseignement secondaire de promotion sociale, toutes disciplines, au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

A renvoyer (**par envoi recommandé**) au :

Ministère de la Communauté française  
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Direction de la carrière des personnels  
Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>ème</sup> étage, (Bureau 3 E 346) à 1080 BRUXELLES

**le 31 octobre 2005 au plus tard**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Adresse : rue..... n° .....

Code postal ..... Localité .....

Date de naissance .....

**Nommé à titre définitif :**

- à la fonction de : .....
- date de l'arrêté de nomination : .....
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :

.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ? .....

Date :

Signature :

**NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UNE COPIE DE L'ARRETE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF.**

## ANNEXE 2

Candidature à un changement d'affectation provisoire pour un emploi temporairement vacant de professeur de cours généraux, discipline géographie, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur et/ou au degré supérieur au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

A renvoyer (**par envoi recommandé**) au :

Ministère de la Communauté française  
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Direction de la carrière des personnels  
Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>ème</sup> étage, (Bureau 3 E 346) à 1080 BRUXELLES

**le 31 octobre 2005 au plus tard**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Adresse : rue..... n° .....

Code postal ..... Localité .....

Date de naissance .....

**Nommé à titre définitif :**

- à la fonction de : .....
- date de l'arrêté de nomination : .....
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :  
.....  
.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ? .....

Date :

Signature :

**NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UNE COPIE DE L'ARRETE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF.**

### ANNEXE 3

Candidature à un changement d'affectation définitif pour un emploi vacant de professeur de cours généraux, discipline sciences, dans l'enseignement secondaire de plein exercice au degré inférieur au Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française à Tihange.

A renvoyer (**par envoi recommandé**) au :

Ministère de la Communauté française  
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française  
Direction de la carrière des personnels  
Boulevard Léopold II, 44 – 3<sup>ème</sup> étage, (Bureau 3 E 346) à 1080 BRUXELLES

**le 31 octobre 2005 au plus tard**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Adresse : rue..... n° .....

Code postal ..... Localité .....

Date de naissance .....

**Nommé à titre définitif :**

- à la fonction de : .....
- date de l'arrêté de nomination : .....
- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :  
.....  
.....

Etes-vous dans une position administrative particulière: disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour maladie, mission spéciale, congé pour prestations réduites, etc ...

Si oui, laquelle ? .....

Date :

Signature :

**NE PAS OUBLIER DE JOINDRE UNE COPIE DE L'ARRETE DE NOMINATION A TITRE DEFINITIF.**

### ANNEXE 4

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

<b>FORMATIONS CONTINUEES SUIVIES</b>	
<b>Etablissement (dénomination complète)</b>	<b>Formation suivies (dénomination <u>exacte</u> et <u>complète</u>)</b>





## ANNEXE 6

NOM : .....

Prénom : .....

<b>ETATS DES SERVICES ET ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</b>					
<b>Etablissement (dénomination complète)</b>	<b>Fonction exercée (dénomination exacte et complète)</b>	<b>Niveau dans lequel chaque fonction est exercée</b>	<b>A titre temp, Stag, Déf.</b>	<b>Nombre d'heures hebdomad aires par fonction et niveau</b>	<b>Date de début et date de fin de chaque prestation</b>